



# PSCES

---

Médiathèque de Veauche



# SOMMAIRE

## 1<sup>ère</sup> partie : contexte territorial

1.	La commune de Veauche	p. 5
1.1	Une population en hausse	p. 5
1.2	Un territoire entre Loire et Forez	p. 6
1.3	Une économie florissante	p. 7
1.4	Contexte social	p. 8
2.	Environnement culturel, associatif et éducatif	p. 8
2.1	Un tissu associatif dynamique	p. 8
2.2	La musique, une activité largement partagée	p. 8
2.3	Une salle de spectacle – Saison culturelle	p. 9
2.4	La démocratie participative	p. 9
2.5	Pôle enfance jeunesse – Accueil de loisirs – Point info jeunesse	p. 9
2.6	Petite enfance - des équipements modernes	p. 10
2.7	De nombreux établissements scolaires	p. 10
2.8	La Maison du Parc – CCAS	p. 11
2.9	Une ville jumelée	p. 11

## 2<sup>ème</sup> partie : état des lieux service de la lecture publique

1.	La bibliothèque municipale en quelques chiffres	p. 12
2.	Horaires d'ouverture	p. 13
3.	Les espaces	p. 13
4.	Les tarifs	p. 13
5.	La fréquentation	p. 14
6.	Le fonds	p. 16
7.	Les services proposés	p. 17
8.	L'animation & l'action culturelle	p. 18
9.	Les partenaires	p. 19
10.	Les budget	p. 20
11.	Les moyens humains	p. 21

## 3<sup>ème</sup> partie : le projet

1.	Déontologie et textes de référence	p. 22
2.	Les objectifs du projet	p. 23
2.1	Un espace ouvert à tous et facilement identifié, offrant des services nombreux adaptés aux nouveaux usages en bibliothèque	p. 24
2.2	Le positionnement de la Médiathèque comme lieu qui favorise l'accueil, l'offre et le développement de la lecture chez les plus jeunes, avec un accent fort pour les 0-3 ans	p. 27
2.3	Elargir le public en positionnant la médiathèque comme un lieu de programmation et de médiation culturelle	p. 28
2.4	Etre un lieu de découverte et d'accès à l'autoformation et aux outils numériques	p. 30
2.5	Positionner et développer la médiathèque comme un lieu de ressources et d'expressions musicales	p. 30
3.	Les espaces	p. 33
3.1	Espace accueil	p. 23
3.2	Espace détente adulte : salle de lecture des périodiques	p. 23
3.3	Espace jeunesse	p. 23
3.4	Espace adulte	p. 33
3.5	Pôle numérique	p. 34
3.6	Atelier, salle de réunion et formation	p. 34
3.7	Auditorium de petite capacité	p. 35
3.8	Espace expositions	p. 35
3.9	Espaces internes	p. 35
4.	Les perspectives de fonctionnement du service	p. 35
4.1	Les horaires d'ouverture	p. 36
4.2	La politique tarifaire	p. 36
4.3	Les modalités de prêt	p. 36
4.4	Le budget	p. 36
4.5	Les moyens humains	p. 36
4.6	L'évaluation	p. 36
4.7	La politique documentaire, charte	p. 37

# 1<sup>ère</sup> partie : contexte territorial

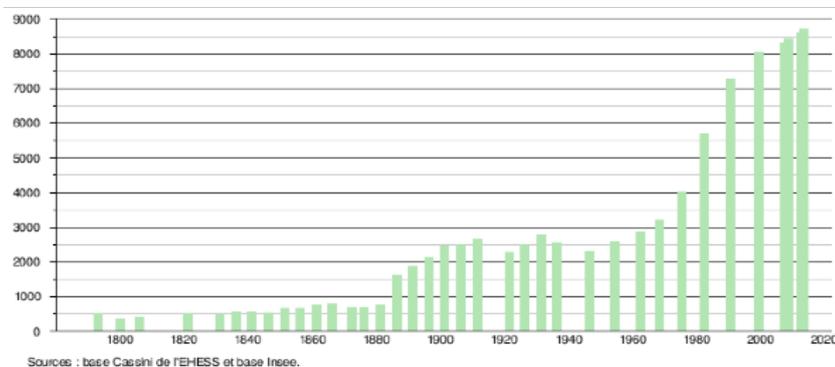
## 1. La commune de Veauche

Veauche est située en bord de Loire, à quelques encablures de l'entreprise baldomérienne Badoit. Une position stratégique qui a marqué l'histoire de Veauche et qui a construit la commune d'aujourd'hui, la Ville s'est aussi construite avec la proximité de St-Etienne et de ses industries : de grands industriels résidaient sur les bords de Loire ... Une commune avec des propriétés cossues et des maisons ouvrières, traversée par deux départementales et parsemée de champs agricoles dotée d'un centre bourg historique, de dizaines de lotissements et de centaines d'entreprises. Une commune plurielle, forte d'un vivier associatif dynamique et d'une volonté politique affirmée d'améliorer le quotidien des habitants, pour que Veauche soit une commune « où il fait toujours bon vivre ».

### 1.1 Une population en hausse

#### La ville de Veauche : le cap des 9 000 habitants est franchi.

Histogramme de l'évolution démographique de la ville de Veauche.



#### Evolution de la population :

1962 : 2 883 habitants

1968 : 3 198 habitants

1975 : 4 017 habitants

1982 : 5 705 habitants

1990 : 7 285 habitants

1999 : 8 164 habitants

2007 : 8 307 habitants

2012 : 8 507 habitants

2019 : 9022 habitants

2021 : 9081 habitants

La ville a vu sa population progresser sans interruption depuis les années 1940. Elle est devenue aujourd'hui une commune de 9 081 habitants, treizième du département de la Loire et première de la Communauté de Communes de Forez Est qui regroupe 42 communes.

Aujourd'hui, la Ville soutient activement de nombreux investissements immobiliers, l'implantation de nouvelles entreprises et la création de nouveaux logements.

La commune attire surtout de jeunes couples et poursuit son développement, les établissements scolaires accueillent par moins de 1600 élèves. La création du collège Antoine Guichard à Veauche en 2012 s'inscrit dans cette dynamique.

La zone d'influence de la ville de Veauche s'étend sur un périmètre qui touche 55 000 habitants.

## 1.2 Un territoire entre Loire et Forez



Au centre de la Région Rhône-Alpes, Veauche est traversée par le plus long fleuve français, la Loire, et se situe au cœur de la Plaine du Forez.

Veauche fait figure de véritable carrefour stratégique, entre Saint-Etienne qui se trouve à 20 km, Montbrison à 22 km et Lyon à 80 km. Elle bénéficie d'une situation géographique idéale, entre villes et campagnes. Ses infrastructures routières et ferroviaires en font une ville dotée d'une grande accessibilité.

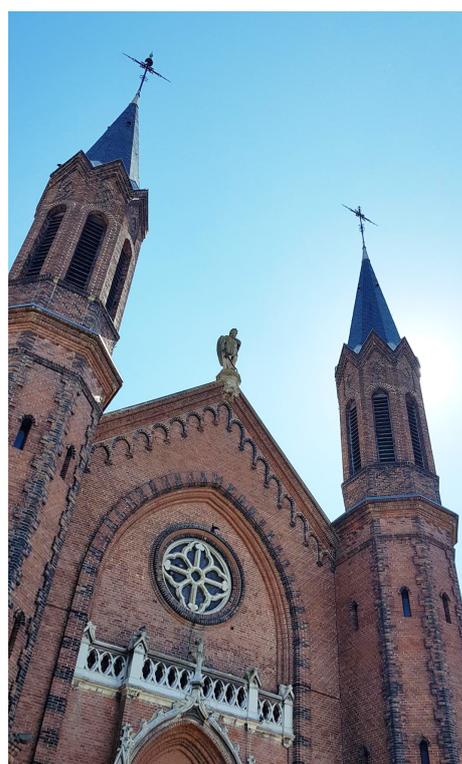
L'accès à l'autoroute A 72 se situe à 1 km, l'aéroport Saint Etienne Loire à 3 km et la RD 1082 traverse la ville dans le sens nord-sud. Le réseau de bus permet de circuler dans tout le département. La gare de Veauche - Saint Galmier est très fréquentée et bénéficiera bientôt d'une zone multimodale aménagée par la communauté de communes, en partenariat avec la Ville de Veauche. Le réseau SNCF permet de se rendre aussi facilement à Saint Etienne qu'à Roanne.



### Un patrimoine valorisé

Le quartier « centre-bourg » avec l'église St Pancrace en point d'orgue (14<sup>e</sup> siècle) a fait l'objet de grands travaux de réaménagement clôturés en 2019 avec mise en valeur du patrimoine et construction de nouveaux espaces de vie autour de l'église : belvédère donnant sur la Plaine du Forez, théâtre de verdure, jardins paysagés.

Située dans le quartier « cité » l'église St-Laurent, du nom du Patron des verriers, de style néo-gothique, date de 1885. Elle a été construite en briques rouges, en même temps que la verrerie.



## 1.3 Une économie florissante



Veauche accueille de nombreuses entreprises et savoir-faire de l'artisanat, de grands groupes industriels ainsi que de nombreuses Petites et Moyennes entreprises (PME) regroupées en 4 zones d'activité sur le territoire. Près de 2500 personnes exercent une activité professionnelle à Veauche.

### La verrerie OI Manufacturing

L'industrie du verre tient une place prépondérante au sein de la commune, dont l'un des « quartiers » s'est littéralement construit autour de la Verrerie fondée en 1883. Reflet de l'histoire industrielle du 19<sup>e</sup> siècle, elle est en effet née de la volonté des principaux actionnaires de la source d'eau minérale voisine, Badoit à St-Galmier, qui souhaitaient pourvoir à leur propre approvisionnement en bouteilles en s'associant à deux maîtres verriers. Le directeur et administrateur, Irénée Laurent (de 1887 à sa mort en 1917) a ainsi été le créateur de la « cité ouvrière St Laurent » qu'il a dotée d'une véritable politique sociale : construction d'une école, d'un asile, d'une église, d'une boulangerie, d'un service médical gratuit, d'une société de secours mutuels. Sous sa direction, l'usine établie dans une commune sans tradition industrielle va ainsi totalement modifier les habitudes et la culture de ses habitants.

Sa vocation actuelle est exclusivement tournée vers le marché haut de gamme et produit des conditionnements pour quatre grands secteurs : cognac, vins, champagnes, spiritueux. L'usine fait partie du groupe américain Owens Illinois qui est numéro un mondial de la fabrication des verres creux pour emballages. L'entreprise emploie à ce jour 300 personnes et se visite par l'intermédiaire de l'office du tourisme intercommunal.

### Entreprises et commerces de proximité

Veauche compte 387 entreprises dont 117 commerces. La qualité et la richesse de ces services de proximité sont soutenues et encouragées par la commune.

La ville accueille par ailleurs 3 marchés sur son territoire.



## 1.4 Contexte social

Veauche compte 3983 logements dont 259 logements sociaux.

Le salaire moyen s'élève à 2 476 € nets par mois. Le nombre de cadres et professions intellectuellement supérieures est sensiblement plus élevé que dans le reste du territoire. Ceci s'explique en partie par un taux de 26.5 % de diplômés de l'enseignement supérieur alors que la moyenne nationale est de 22.6 %

### Cadres, ouvriers, artisans, employés à Veauche

Données 2015	Actifs de 15 à 64 ans	% des actifs de 15 à 64 ans	Moyenne des villes
Agriculteurs exploitants	5	0,1%	6,0 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	217	5,4 %	7,5 %
Cadres et professions intellectuelles supérieures	517	12,8 %	9,6 %
Professions intermédiaires	1281	31,6 %	22,8 %
Employés	1084	26,8 %	27,1 %
Ouvriers	906	22,4 %	26,2 %

### Nombre d'habitants par classe d'âge à Veauche

Données 2015	Veauche : nombre habitants	% de la population	Moyenne des villes
Moins de 15 ans	1 575	17,8 %	18,1 %
15 - 29 ans	1 299	14,7 %	13,5 %
30 - 44 ans	1 546	17,5 %	18,5 %
45 - 59 ans	1 820	20,6 %	21,8 %
60 - 74 ans	1 835	20,7 %	18,1 %
75 ans et plus	718	8,1 %	8,9 %

La pyramide des âges montre une population plutôt vieillissante mais avec malgré tout un pourcentage important de jeunes adultes (1/3 de la population a moins de trente ans)

## 2. Environnement culturel, associatif et éducatif

### 2.1 Un tissu associatif dynamique

Par le nombre de leurs adhérents comme par leur dynamisme, les 76 associations solidaires, culturelles et sportives veauchoises participent au maintien d'un lien social fort entre les habitants.

La Ville de Veauche a d'ailleurs créé un Conseil consultatif de la vie associative avec pour objectif de donner une vraie place aux associations dans la vie démocratique locale et de favoriser leur dynamisme. Les membres se réunissent pour mettre en place des manifestations et apporter leur aide (matérielle ou humaine), être force de proposition sur de nouveaux projets et encourager la mutualisation du matériel.

### 2.2 La musique : une activité largement partagée

Que ce soit par l'intermédiaire de l'École de Musique ou du tissu associatif, la musique et le chant sont des activités largement pratiquées à Veauche dont les acteurs se produisent régulièrement lors d'évènements organisés dans la commune.

L'école de musique, intercommunale, regroupe les élèves de Veauche et de 21 communes environnantes.

L'activité de l'École est essentiellement consacrée à l'apprentissage de la musique : formation musicale, instrumentale et orchestre.

L'Orchestre d'Harmonie des Verriers, l'association des « Banda – ventres jaunes » mais également des chorales, dont la plus importante en terme d'effectifs est Mille coups de chœur, contribuent largement à la pratique et à la diffusion de la musique et du chant.

## 2.3 Une salle de spectacles l'escalé – Saison culturelle

Inaugurée en 2006, la salle de l'escalé dispose d'une salle de spectacles, d'une capacité de 535 sièges ainsi qu'un espace complémentaire pouvant accueillir diverses manifestations organisées par la Ville, des associations ou des particuliers.

L'escalé offre une scène de 200 m<sup>2</sup> et bénéficie d'équipements scéniques dédiés. Chaque année, la Ville propose une saison culturelle d'une vingtaine de dates autour de la musique et du théâtre accessibles librement ou par voie d'abonnements. Cette programmation de qualité s'inscrit dans la politique culturelle de la Ville qui souhaite favoriser l'accès à la culture pour tous. En 2019 l'escalé a accueilli près de 18.000 spectateurs.



## 2.4 La démocratie participative

Depuis 1997, Veauche a mis en place un Conseil municipal Junior. Véritable espace d'apprentissage de la citoyenneté pour les enfants qui peuvent y exprimer leurs idées pour la ville. Le travail est organisé en commissions encadrées par des élus et accompagnées par les animateurs du Pôle enfance jeunesse. Le CMJ est constitué de 29 enfants de CM1 et CM2. Il est renouvelé par moitié chaque année.

A l'image du Conseil municipal de la commune, le Conseil municipal sénior est composé de 29 membres. Agés de 65 ans au moins, ils sont une véritable force de réflexion et de proposition au service des Veauchois et de la Ville de Veauche.

Le Conseil consultatif de la vie associative est également une instance de démocratie participative (*voir page 8*).

## 2.5 Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) – Accueil de Loisirs – PIJ

Les enfants accueillis au Pôle Enfance Jeunesse pratiquent des activités épanouissantes, dans un cadre privilégié de 1 400 m<sup>2</sup>, en bénéficiant d'un encadrement de qualité propice à leur développement.



Inaugurés en 2008, les locaux sont répartis en divers espaces d'accueil adaptés à différentes activités, et bénéficient d'un espace extérieur.

L'équipe d'animation du PEJ accueille quotidiennement jusqu'à 120 enfants et adolescents à partir de 4 ans dans le cadre du périscolaire et de l'accueil de loisirs en dehors des périodes scolaires.

Le pôle enfance jeunesse abrite aussi le Point info Jeunesse, fer de lance de la commune dans ses liens avec les jeunes adultes. Celui-ci, utilisé pour des conseils en orientation, jobs d'été, formation, et autres, est devenu indispensable aux jeunes veauchois, mais aussi aux habitants des communes limitrophes qui ne sont pas inscrites dans le dispositif.

## 2.6 Petite enfance, des équipements modernes

La ville de Veauche bénéficie, sur son territoire, de la présence d'une crèche, d'un jardin d'enfants et d'un relais assistantes maternelles Parents Enfants.

-Crèche "A petits pas"

Spécialement adaptée aux besoins des tout-petits, cette structure propose des services diversifiés : accueil régulier à temps plein ou à temps partiel, accueil occasionnel, avec ou sans repas.

-Jardin d'enfants «Coccinelles et Papillons»

Cette formule d'accueil à mi-chemin entre la crèche et l'école maternelle permet, grâce à l'intervention de professionnels de la petite enfance, des relations adulte/enfant individualisées et la vie en petits groupes d'enfants.

-Relais assistantes maternelles Parents Enfants (RAMPE) «Les Matrus»

Ce dispositif, géré par la Communauté de Communes de Forez-Est, accueille les enfants, les parents et les assistant(e)s maternel(le)s. Lieu d'échanges, d'information et de professionnalisation, le relais accompagne aussi bien le parcours des professionnels que les parents dans leur recherche de mode de garde.

## 2.7 De nombreux établissements scolaires



La Ville de Veauche initialement composée de deux quartiers dispose de deux écoles publiques maternelles et de deux écoles publiques élémentaires. L'école privée St-Laurent vient compléter l'offre proposée aux Veauchois.

La Ville compte depuis 2012 un collège, construit par le Conseil Départemental de la Loire et géré par l'Académie de Lyon. Le Collège Antoine Guichard est implanté sur une parcelle de 4 hectares desservie par les routes départementales proches, en périphérie de la commune. Il se trouve à proximité des équipements sportifs municipaux, du groupe scolaire Marcel Pagnol et du Pôle Enfance Jeunesse.

Le Collège Antoine Guichard accueille 750 élèves issus de la ville et des communes alentours : Veauchette, Saint-Bonnet-les-Oules, Craintilleux, Rivas, Unias, l'Hôpital-le-Grand.

Veauche dispose également d'un lieu d'accueil spécialisé : l'institut La Grande Terre. Géré par l'association IMC Loire, il accueille chaque année des enfants de 3 à 14 ans souffrant de paralysie cérébrale avec ou sans troubles associés, ou atteints de polyhandicap, à dominance motrice. L'école s'adapte et développe des compétences particulières en fonction de chaque enfant selon 3 axes principaux : l'accompagnement éducatif, l'éducation motrice et les apprentissages scolaires lorsqu'ils sont possibles. Depuis 2016, suite à l'ouverture de l'internat à Veauche, certains enfants sont hébergés dans un appartement adapté qui se situe dans l'immeuble «la Villanelle», tout proche de l'institut. Les locaux de l'institut sont situés à proximité de la bibliothèque municipale.

## 2.8 La Maison du Parc - CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'organisme local de solidarité, il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Le CCAS oriente ses actions en direction des familles, des personnes âgées et des personnes en difficulté. Il apporte une aide technique, administrative, financière et sociale à sa population.

A chaque saison, un programme d'activités variées et gratuites est proposé par l'équipe de bénévoles de la Maison du Parc.

Un restaurant social est ouvert aux plus de 60 ans tous les jours de la semaine.

Quelle que soit la distance à parcourir, le CCAS organise un service de navette sur le territoire de la commune. Il fonctionne toute l'année avec une vingtaine de bénévoles qui deviennent ainsi des chauffeurs occasionnels pour accompagner des personnes sans moyens de transport sur la commune, mais aussi vers des maisons de retraites de communes limitrophes.

## 2.9 Une ville jumelée

La Ville est jumelée avec deux communes : Neu Isenburg en Allemagne, située dans la périphérie de Francfort, depuis 1960 et Nuevo Baztan en Espagne, communauté de Madrid, depuis 2010. Ces jumelages font l'objet d'échanges interculturels et sportifs réguliers et sont, en outre, animés par l'association Veauche Jumelages créée en 2011.



Nuevo Baztan



Neu Isenburg

# 2<sup>ème</sup> partie : état des lieux de la lecture publique

---



La Bibliothèque municipale de Veauce a été ouverte au public en 1991. Elle est liée par une convention de partenariat pour le fonctionnement avec la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDLML). Le dernier conventionnement date de juin 2019.

## Coordonnées et accès :

---

Bibliothèque municipale de Veauce  
Allée de la bibliothèque, 42340 Veauce  
Tél 04 77 54 75 36  
Courriel : [bibliotheque@veauche.fr](mailto:bibliotheque@veauche.fr)  
Site internet : [www.bibliotheque-veauche.fr](http://www.bibliotheque-veauche.fr)

---

## 1. La bibliothèque en quelques chiffres

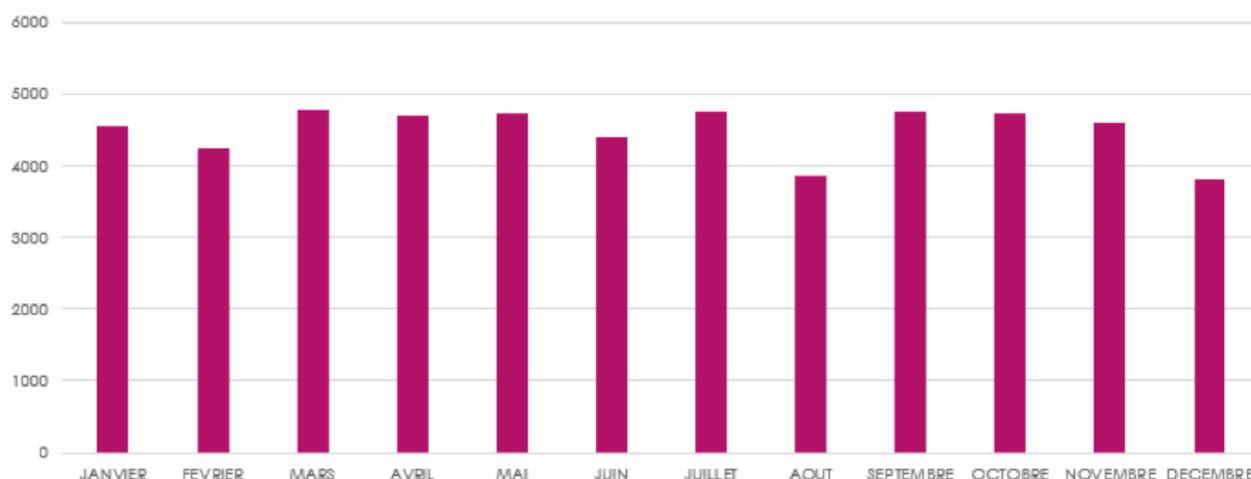
- **2 000** lecteurs actifs en 2019 soit **21 %** de la population. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale qui est de 14,6 %.
- Locaux : **330 m<sup>2</sup>**
- Fonds documentaire global :
  - Fonds propres : **17 000** documents (90 %)
  - Fonds DDLML : **1 900** documents (10 %)
- Soit un fonds documentaire mis à disposition de la population de **2,1 document/habitant**.
- Accueil des publics : **16 heures** par semaine et 18 heures en période de vacances scolaires
- Modalités d'inscription : gratuité pour les habitants de la commune, 25 € pour les utilisateurs extérieurs
- Budget global d'acquisitions : **2,70 €** par habitant et par an
- Composition de l'équipe : **3 ETP** et **4 bénévoles**
- Bibliothèque informatisée avec le SIGB Microbib / Sapentia

## 2. Les horaires d'ouverture

Lundi	16 h – 18 h : hors période vacances scolaires 14 h – 18 h : période vacances scolaires
Mercredi	9 h – 12 h / 14 h – 18 h
Vendredi	10 h – 12 h / 16 h – 18 h
Samedi	9 h – 12 h

Cette amplitude horaire répond aux attentes des usagers et permet la continuité du service de lecture publique en période de vacances scolaires.

**La bibliothèque est ouverte environ 200 jours par an au public** et sa fréquentation est régulière tout au long de l'année.



## 3. Les espaces

Un hall d'entrée accueille une surface d'expositions de 40 m<sup>2</sup>.

Un salon est aménagé pour la lecture de magazines et périodiques dans l'espace adultes.

La surface strictement dédiée à l'accueil du public est de 260 m<sup>2</sup>, de plain-pied. Elle se répartit pour moitié à l'offre pour la jeunesse (DVD, magazines, albums, romans, documentaires).

Enfin 70 m<sup>2</sup> composent les espaces cumulés dédiés aux services internes (bureaux, réserve, magasinage).

## 4. Les tarifs

La tarification des services est mise en place par délibération du Conseil municipal. La municipalité a fait le choix de la gratuité du prêt pour les habitants de la commune. Les personnes extérieures ont accès à l'emprunt en s'abonnant annuellement à un tarif de 25 € (carte familiale).

Les droits d'inscription, retards et sorties culturelles sont encaissés via une régie municipale.

## 5. La fréquentation

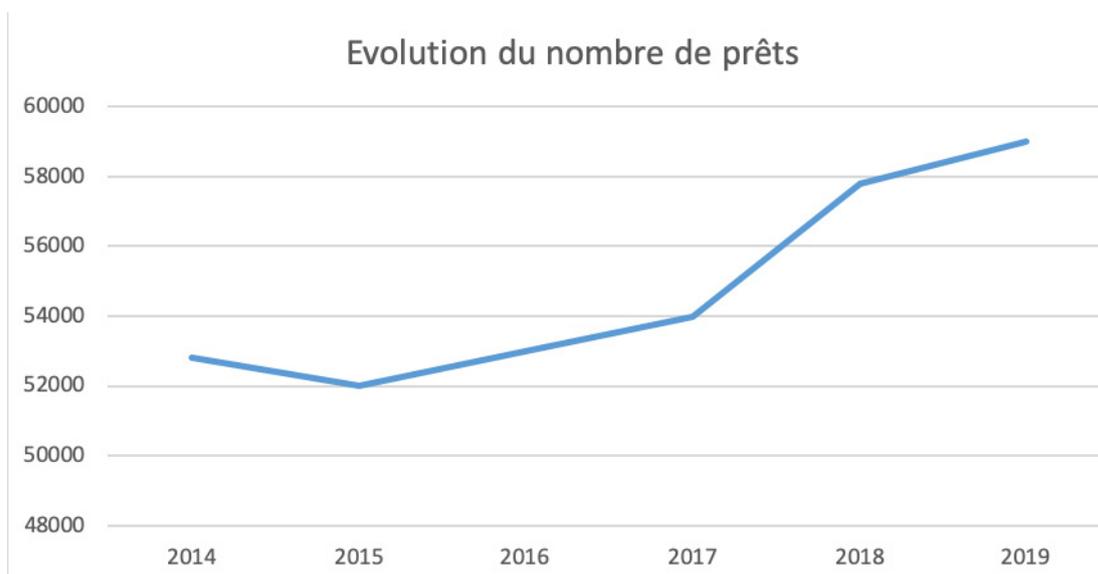
En 2019, la bibliothèque a enregistré 59 000 prêts, elle voit son activité progresser de manière croissante et régulière depuis 2015.

Les principaux secteurs en progression sont les documents destinés à la petite enfance et les bandes dessinées pour la jeunesse. Le prêt de DVD est également en augmentation. Cela est lié à la volonté de développer ce secteur par des achats de nouveautés et de proposer un fonds attractif et de qualité.

Un service de prêt aux collectivités a été mis en place. Ce type de prêt est élargi à 30 documents et le délai de prêt est plus important (60 jours).

**En 2019 : 59 000 prêts soit 6,50 documents empruntés par habitant**

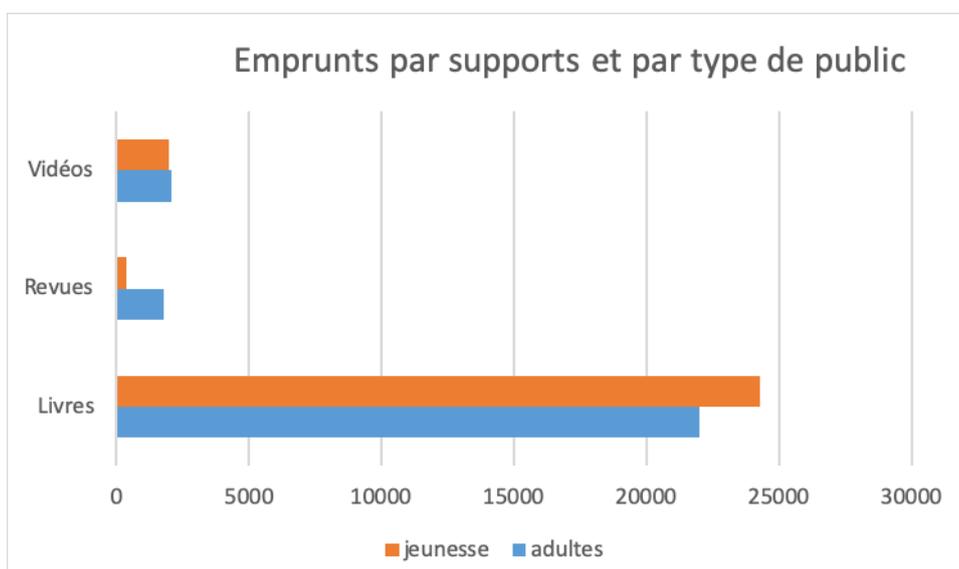
**La moyenne nationale est de 5**



### Profil des usagers

En 2019, le nombre de lecteurs actifs (ayant emprunté au moins une fois dans l'année un document) était de 1 900, dont 90% de Veauchois.

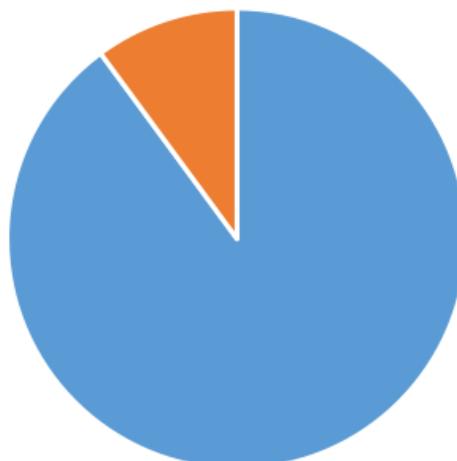
Avec ce pourcentage de 21 % de lecteurs actifs, le taux de fréquentation de la bibliothèque se situe au-delà de la moyenne nationale (14,6 %).



## Fréquentation géographique

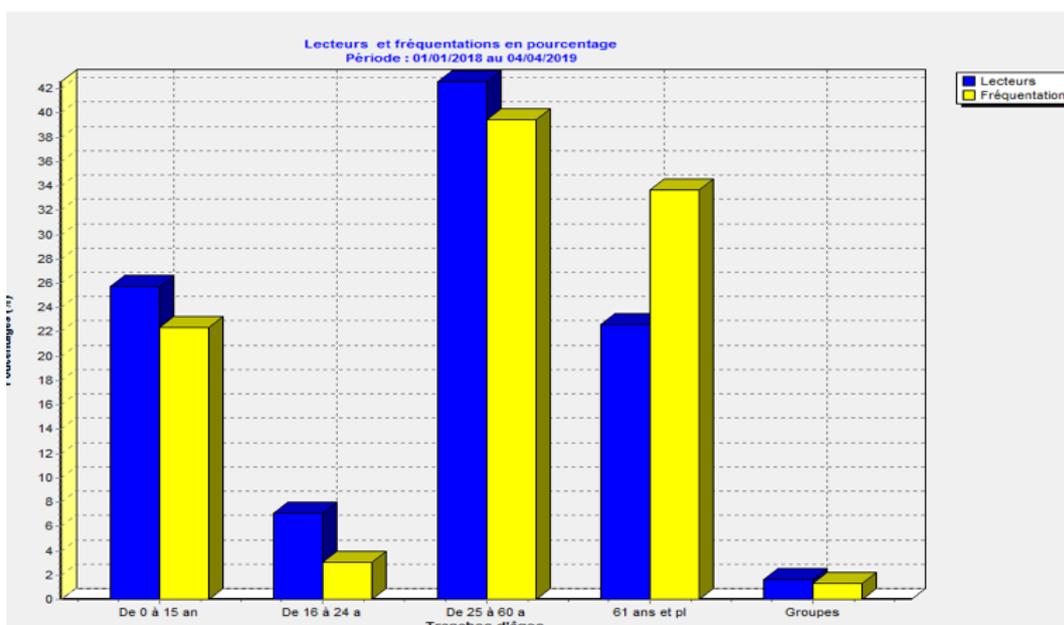
90% des lecteurs actifs de la bibliothèque habitent la commune de Veauche.

Les 10% restant se répartissent sur les communes de proximité suivantes : Veauchette, Rivas, St-Bonnet les Oules, Chamboeuf, Cuzieu, St-Médard en Forez



■ Lecteurs habitants Veauche    ■ Lecteurs autres communes

## Répartition des lecteurs par tranche d'âge



Ce sont les personnes de plus de 61 ans qui ont, proportionnellement, le taux de fréquentation le plus élevé. Le cœur de la fréquentation reste un public familial, avec ¼ des prêts destinés au moins de 15 ans. Le taux de rotation des collections est de 3, ce qui souligne une bonne activité de la structure. Chaque lecteur peut emprunter 6 livres (par personne) et 3 DVD (par famille).

## 6. Le fonds

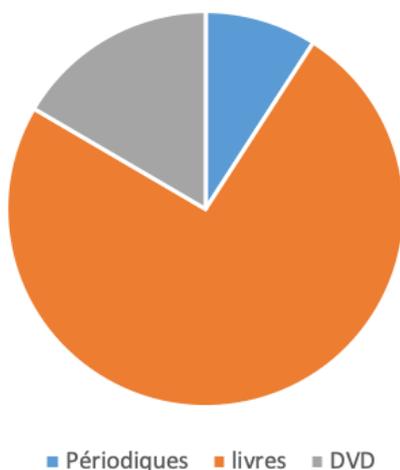
La Bibliothèque municipale propose au public deux supports : livres et DVD. Son fonds documentaire, de 18 000 documents, est composé pour moitié de documents destinés à la jeunesse.

### Des collections diversifiées et renouvelées

Entre 1 200 et 1 300 documents sont acquis chaque année, répartis au sein des différents secteurs de collection. Le taux de renouvellement des collections est en moyenne de 7,5 %, tous secteurs confondus.

La bibliothèque propose tout type de documents : romans, BD, revues (42 abonnements), documentaires, beaux-livres, albums, livres en gros caractères, DVD et une attention particulière pour les petits avec un fonds de « premiers documentaires ».

Répartition des acquisitions



### La bibliothèque a développé les fonds spécifiques suivants :

- destiné à la **petite enfance** : imagiers, livres cartonnés, « premiers documentaires ». Le mobilier adapté contribue à favoriser la lecture auprès des enfants dès le plus jeune âge,
- un espace **BD jeunesse et BD adultes** fourni (mangas, séries BD, romans graphiques...),
- un espace de **consultation des magazines** dans l'espace adultes. Ce salon permet aux usagers de consulter sur place différents titres dans un endroit calme et agréable.
- un fonds **régional** qui permet à la population d'appréhender le patrimoine et l'histoire locale de manière plus approfondie.
- une **vidéothèque** : le service commence à acquérir des titres récents afin d'enrichir de manière équilibrée le fonds. Cette orientation a permis une hausse significative du nombre de prêt de DVD, notamment au sein du secteur jeunesse.
- un fonds d'albums en **langues étrangères** pour sensibiliser dès le plus jeune âge à l'écoute et à la pratique de différentes langues. Cela permet également de prendre en compte la richesse et la diversité culturelle de Veauche.

# 7. Services proposés

## Site internet

Dans le but de développer l'interactivité avec les usagers et d'offrir une lisibilité plus importante du service de lecture publique à la population, la Bibliothèque municipale a créé un site internet en 2018.

[www.bibliotheque-veauche.fr](http://www.bibliotheque-veauche.fr)

Cela permet de s'informer sur le lieu, les conditions de prêts, et également de consulter en ligne le catalogue, de visualiser l'ensemble des nouveautés chaque mois, de commenter des ouvrages, de réserver un document, de prolonger ses prêts, de faire des suggestions d'achat, de consulter l'historique de ses prêts ...

**À Veauce, la bibliothèque c'est 24 h / 24 h et 7 j / 7 j !**

La mise en ligne du site et du catalogue a fait progresser les réservations de documents de 220 %, offrant un réel service à l'utilisateur qui est informé par mail de la disponibilité du document attendu.

## Ressources numériques

Grâce à la convention de fonctionnement signée avec la Direction départementale du livre et du multimédia, les adhérents de la Bibliothèque bénéficient de l'accès gratuit à l'ensemble de l'offre numérique via la plateforme départementale [www.mediatheque-numerique.loire.fr](http://www.mediatheque-numerique.loire.fr)

L'accès au portail numérique départemental est inséré dans le site internet de la bibliothèque municipale. Ainsi une seule « entrée » existe pour l'ensemble des services offerts. Une fois l'utilisateur inscrit, il peut bénéficier gratuitement de l'ensemble des ressources suivantes :

- Bouquet **livres** : e.book (livres numériques téléchargeables sur appareil nomade)
- Bouquet **vidéo** : VOD (vidéo à la demande, streaming)
- Bouquet **musique** : Philharmonie de Paris (concerts vidéo, conférences...)
- Bouquet **presse** « le Kiosk » : 450 magazines en ligne
- Bouquet ressources **ludo-éducatives** et offre adaptée : Storyplayr (albums jeunesse) et Igerip (spécialisé pour public fragile).
- Bouquet ressources d'**apprentissage en ligne** : langues étrangères, bureautique, code la route, bien-être et santé, arts, soutien scolaire...

Si l'on se réfère à la synthèse des données d'activité des bibliothèques municipales et intercommunales du Ministère de la culture (2015), seules 16% des bibliothèques des communes de taille équivalente à Veauce (de 5 000 à 20 000 habitants) bénéficient d'une offre numérique aussi large.

## Prêts aux collectivités jeunesse

La bibliothèque offre un service de prêts adapté aux écoles par quatre éléments :

- un nombre de documents empruntables élargi : **30 documents**
- une durée de prêt plus longue : **60 jours**
- une réponse aux demandes sur des **thématiques spécifiques**
- du **prêt de matériel** et **outils d'animations** (kamishibais, livre pop -up ...)

## 8. L'animation et l'action culturelle

La bibliothèque a développé de nombreuses animations et partenariats afin d'offrir une action culturelle dynamique auprès des habitants de la commune. Elle s'inscrit ainsi comme un véritable service culturel à Veauche.

Un « petit agenda » de la bibliothèque est édité tous les mois et reprend l'ensemble de la programmation proposée (expositions, lectures, spectacles...).



### Les principales animations :

**Expositions :** de 5 à 6 par an, elles proposent des thématiques variées et visent à mettre en lien le fonds de la bibliothèque en adéquation avec le sujet.

**Séances de contes :** une fois par mois, elles sont proposées au jeune public dans les locaux de la bibliothèque, au sein de l'espace jeunesse. Ces séances sont animées par le personnel de la bibliothèque ou par des conteurs invités. Une vingtaine d'enfants participent à chaque séance.

**Conférences :** un cycle de six conférences annuelles est proposé et a vocation à offrir pistes de réflexion et de découverte sur des thèmes d'actualité (société, arts, santé, musique, histoire...). Ces conférences sont prolongées par des sorties culturelles (musées, découverte de sites...). La bibliothèque profite de ce temps fort pour constituer une bibliographie en lien avec le thème proposé. Elle met également à disposition ouvrages et autres ressources empruntables à tout moment. Cette sélection thématique est ainsi mise en avant et permet de faire connaître la bibliothèque à un nouveau public. Ces conférences se déroulent à l'Escal, salle de spectacles de 500 places. La bibliothèque, par son manque d'espace et d'équipement, n'est en effet pas en mesure d'accueillir ces manifestations. L'accueil régulier de 40 à 100 personnes, selon les thèmes abordés, est un aspect à prendre en compte lors de la prochaine construction.

**Lectures à thème :** la bibliothèque se fait également l'écho des manifestations nationales telles que le Printemps des poètes, la semaine bleue, les journées du patrimoine, les centenaires... et propose des lectures en lien. Une donneuse de voix bénévole, très investie au sein de l'équipe, travaille régulièrement à la recherche de textes et de thèmes à mettre en avant.



**Concert** : une fois par an, à l'occasion de la semaine du jazz, la bibliothèque programme un concert gratuit qui se déroule dans ses locaux. Le problème d'espace est récurrent.

**Atelier d'écriture** : une à deux fois par an, des ateliers sont organisés et animés par le personnel de la bibliothèque.

**Accueil de classes et animations** : une fois par an la bibliothèque accueille l'ensemble des élèves de classe maternelle. Les classes de cours préparatoires et grandes sections participent également à l'élection du prix « Drôlalire » (prix local initié par des bibliothécaires de la Loire) où plusieurs albums humoristiques sont proposés aux élèves qui viennent ensuite voter. Des projets ponctuels sont également conduits avec des classes (projet lecture autour de l'école ...).

**Nuit du conte** : tous les deux ans, la « Nuit du conte » se déroule en extérieur dans le parc communal de la ville. A cette occasion, des conteurs renommés sont invités afin d'offrir gratuitement aux habitants un moment d'échanges, de découverte et de convivialité. La bibliothèque poursuit ainsi sa mission de promotion de la tradition orale.



## 9. Les Partenaires

Un travail de partenariat a été institué et est pérennisé depuis quelques années avec plusieurs acteurs de la commune :

- **Les professionnels de la petite enfance** : crèche, RAMPE, halte-garderie, écoles maternelles. Des actions « hors les murs » sont menées (lectures d'albums, rencontres autour du livre avec des libraires, votes parmi une sélection d'albums..) ainsi qu'une rencontre annuelle d'échanges avec ces acteurs de la petite enfance.
- **Pôle enfance jeunesse** : structure municipale qui accueille les enfants sur du temps périscolaire. Des actions ponctuelles sont menées autour de lecture d'albums, d'ateliers (Printemps des Poètes), visite d'expositions.
- **IEM La Grande Terre à Veauche**  
Une action annuelle est conduite en partenariat avec l'IEM, généralement à l'occasion du Printemps des poètes. Il y a eu également une lecture d'un conte numérique en réalité augmentée.



*Printemps des Poètes 2018  
Action « hors les murs » de la bibliothèque*

- **Écoles primaires** : projet de lecture à plusieurs voix.
- **Université pour tous de Saint-Etienne** : ce partenariat a été mis en place en 2013. La bibliothèque a pu initier un cycle de conférences annuel labellisé Université pour tous, légitimant le sérieux et la volonté d'offrir une formation tout au long de la vie. Cette offre culturelle diversifiée s'adresse au plus grand nombre. La bibliothèque bénéficie également du réseau de l'Université, que ce soit en termes de conférenciers ou de communication.
- **Association Réflexes et mémoire** : cette association propose des quiz culturels. Initiée en 2019, la collaboration avec la bibliothèque vise à réaliser des questionnaires thématiques en lien avec les fonds documentaires : littérature policière, cinéma ...
- Chaque année, **un grand quizz** est organisé et ouvert à tous. Là encore les espaces actuels ne permettent pas à cette manifestation de se dérouler au sein même des locaux.
- **Association du jumelage de la Ville de Veauche** : ponctuellement des actions sont menées autour de lectures thématiques (thème de l'Exil en 2016) avec des lectures à deux voix, en deux langues différentes.

## 10. Le Budget

La bibliothèque bénéficie d'un **budget d'acquisition** de **25 000 euros** (en 2019). Il est en constante progression depuis plusieurs années.

**50 %** du budget est consacré au **secteur jeunesse**. Le budget est réparti entre les différents supports et secteurs selon les fonds à développer, réactualiser ... Une place importante est faite aux documentaires pour l'ensemble des publics.

La bibliothèque bénéficie également d'un budget pour les **animations culturelles** qui varie, en fonction de la programmation, de **4 000 et 9 000 euros**.

## 11. Les moyens humains

La bibliothèque dispose de 3 agents salariés en équivalent temps plein (ETP) :

- **un agent de catégorie B** : rédacteur territorial, responsable de l'établissement
- **un agent de catégorie B** : assistant de conservation, dédié à la section jeunesse et au service public
- **un agent de catégorie C** : adjoint du patrimoine

**Quatre bénévoles** viennent en renfort de l'équipe, essentiellement pour le service public (prêt et retour des documents, rangement...). Ce personnel représente un temps global de présence de 8 heures par semaine.

Le recrutement d'un assistant de conservation en 2018 va dans le sens d'une professionnalisation de l'équipe. Elle reste malgré tout en sous-effectif pour remplir l'ensemble de ses missions de lecture publique. En effet, au regard des recommandations ministérielles et départementales, il conviendrait de pourvoir au recrutement de 3 adjoints du patrimoine de catégorie C.

## Synthèse : forces et faiblesses du service lecture publique de Veauche

FORCES	FAIBLESSES
Une fréquentation élevée, en hausse continue, au-dessus de la moyenne nationale	Espace manquant et inadapté au regard de ce que doit proposer un établissement de lecture publique
De larges plages d'ouverture sans fermeture annuelle	Manque d'accessibilité aux publics à mobilités réduites (PMR)
De nouveaux inscrits chaque année par un renouvellement constant des publics	Absence d'auditorium et de salle d'animation pour accueillir les actions culturelles menées par la bibliothèque (conteur, conférences, ateliers, lectures ...) ou toute autre action en lien avec la lecture publique.
Une action culturelle renforcée, dont le nombre et la diversité est supérieure à la moyenne nationale	Collaboration avec le tissu associatif à renforcer (école de musique, associations en lien avec la musique...)
Des collections diversifiées et renouvelées grâce à un budget d'acquisitions en constante augmentation	Signalisation du bâtiment à renforcer
Un développement de l'interface avec le public par la mise en ligne du site internet et du catalogue	Des locaux « démodés » : mobilier déclassé, moquette murale, luminaires inadaptés ...
Des partenariats actifs avec les structures de la petite enfance, du monde scolaire, de l'Université pour tous de Saint-Etienne	Encombrement des espaces qui ne permet pas une déambulation aisée et une lisibilité optimale
Une proximité avec le groupe scolaire Les Glycines	Pas de possibilité de zonages : espace de travail individuel ou collectif, consultation sur place, accès au numérique, espace musique...
Une programmation annuelle des animations en lien avec les manifestations culturelles nationales	Un fonds DVD à renforcer, un fonds CD absent, à constituer, un fonds jeunesse à renforcer
Des supports de communication réguliers	Un accès internet à disposition du public à mettre en place
Une réflexion engagée sur la politique documentaire	Absence d'outils en lien avec le numérique : tablettes, liseuses ...
Une équipe dynamique et motivée qui se professionnalise	Une charte documentaire pour chaque secteur de collection à définir
	Manque de personnel pour assurer l'ensemble des tâches et assurer un dynamisme continu

Les médiathèques contemporaines « nouvelle génération », à vocation intergénérationnelles, véritables interfaces incontournables d'une politique prenant en compte les nouvelles pratiques culturelles de la population, sont des troisièmes lieux, accessibles à tous. Elles sont le vecteur de valorisation de la politique de la Ville et de la Culture, pour présenter et mettre en avant l'ensemble de l'offre culturelle de manière cohérente et lisible pour tous les publics.

# 3<sup>ème</sup> partie : le projet

---

Une médiathèque constitue un équipement important au sein d'une commune par son caractère universel et ouvert à tous. Elle joue un rôle de premier plan dans la sensibilisation aux livres et à la lecture dès le plus jeune âge. C'est un équipement qui se doit d'être accueillant, accessible, avec une offre diversifiée dont les attentes de la population seront prises en compte.

**C'est un équipement culturel qui constitue un point d'ancrage fort pour la population.**

## 1. Déontologie et textes de références

La bibliothèque municipale est un service public dont les missions s'appuient sur quelques textes fondateurs dont le manifeste de l'Unesco et la charte des bibliothèques :

### **Manifeste Unesco pour la bibliothèque publique (1994, auteurs : IFLA et UNESCO)**

« La bibliothèque publique est le centre local d'information qui met facilement à la disposition de ses usagers les connaissances et les informations de toute sorte. Les services de bibliothèque publique sont accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social. Des services et des documents spécifiques doivent être mis à la disposition des utilisateurs qui ne peuvent pas, pour quelque raison que ce soit, faire appel aux services ou documents courants par exemple, les minorités linguistiques, les personnes » handicapées, hospitalisées ou emprisonnées.

Toute personne, quel que soit son âge, doit avoir accès à une documentation adaptée à ses besoins. Les collections et les services doivent faire appel à tous les types de supports et à toutes les technologies modernes, de même qu'à la documentation traditionnelle. Il est essentiel qu'ils soient d'excellente qualité, répondant aux conditions et besoins locaux. Les collections doivent refléter les tendances contemporaines et l'évolution de société de même que la mémoire de l'humanité et des produits de son imagination. [...] »

### **Les missions de la bibliothèque publique (extraits)**

Créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge

Soutenir l'auto-formation, fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative, stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes

Développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle, soutenir la tradition orale

Faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique

### **Charte des bibliothèques (1994, auteur : Conseil supérieur des bibliothèques)**

**Article 1** - Pour exercer les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution, tout citoyen doit pouvoir, tout au long de sa vie, accéder librement aux livres et aux autres sources documentaires.

**Article 3** - La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société.

## 2. Les objectifs du projet médiathèque

Ce projet répond tout d'abord à une nécessité de disposer de davantage d'espace afin de proposer des locaux et services adaptés aux nouvelles pratiques culturelles de la population.

Pour y répondre, la municipalité désire développer un projet de médiathèque sur le site de l'actuelle bibliothèque municipale, avec un **agrandissement de la structure existante**. Elle répondra aux impératifs en terme d'espace et devra ainsi proposer une surface estimée entre **650 et 700 m<sup>2</sup>** si l'on se réfère au quota minimal de 0.07 m<sup>2</sup> / habitant. La population de la ville est en constante évolution et de nombreux programmes immobiliers laissent à penser que la tendance va s'accroître dans les années qui viennent.

La municipalité souhaite conserver la localisation actuelle et faire de la médiathèque un lieu culturel phare dans le centre-bourg, participant ainsi à la dynamisation du secteur.

**Cet emplacement bénéficie de plusieurs atouts**, à commencer par la proximité immédiate avec le groupe scolaire « Les Glycines ». Celui-ci compte une école maternelle située à côté des locaux de la bibliothèque et une école primaire implantée à 200 mètres, qui accueillent à elles deux plus de 300 élèves. Un institut spécialisé IEM La Grande Terre est également situé à quelques pas, ce qui facilite la venue de ce public « empêché » (pas de transport à prévoir, accès de plain-pied), les échanges ainsi que la création de projets en commun, l'équipe de la bibliothèque pouvant également se déplacer dans leurs locaux pour des animations ponctuelles.

Le secteur concentre différents services à la population, dont la mairie, située à 200 mètres, ainsi qu'un certain nombre de commerces de proximité. En développant la bibliothèque sur l'actuel site du centre bourg, la municipalité accompagne la « vitalisation » de ce secteur, où plusieurs programmes immobiliers viendront renforcer l'attractivité au cours des prochaines années.

Autre atout non négligeable : le site actuel dispose d'**infrastructures existantes** qui permettent un déplacement sécurisé à pied et/ou à vélo, et offre de nombreuses places de parking situées à la fois devant la bibliothèque et devant l'école maternelle située à proximité.

Enfin, ce projet s'inscrit dans le prolongement de la **réhabilitation du quartier du centre-bourg** et notamment de la place Abbé Blard et de ses abords, réalisée en 2019. Situé à 500 mètres de la bibliothèque, cet espace offre en effet un cadre de vie totalement réaménagé : espace piétonnier, belvédère avec vue sur la plaine du Forez, théâtre de verdure... Cette requalification s'est également accompagnée d'une valorisation du patrimoine architectural : mise en lumière de l'église, valorisation de l'enceinte médiévale, création d'un jardin pédagogique...

**Proximité avec les écoles et les services, volonté de participer à la dynamisation du secteur, existence d'infrastructures indispensables à l'accueil du public : ce projet municipal s'inscrit dans un schéma de développement cohérent et planifié, avec une volonté de démarrer le chantier en 2022.**

Bien entendu, ce nouvel équipement s'inscrira dans le cadre d'une démarche en faveur du développement durable avec une vigilance particulière accordée aux critères environnementaux.



La médiathèque, par son **projet d'établissement**, souhaite répondre à une triple vocation :

- Être un lieu de présentation et de diffusion de documents tous supports
- Être un lieu de lecture et de travail sur place
- Être un lieu de découverte, de rencontre, de partage et d'apprentissage

« *Si quiconque, entrant dans une bibliothèque, n'y décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui* ». <sup>1</sup>

*<sup>1</sup>Bibliothécaire, directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise. Cf. Lahary, Dominique*

Les objectifs détaillés ci-dessous répondent à cette vocation :

## 2.1 Un espace ouvert à tous et facilement identifié, offrant des services nombreux, adaptés aux nouveaux usages en bibliothèque

### Un espace accessible à tous

La nouvelle Médiathèque sera avant tout un espace ouvert à tous qui accueillera dans ses locaux tous les publics. Elle constituera un **lieu de détente mais aussi de travail et de socialisation** qui comprendra des espaces spécifiques dédiés aux différentes activités (lecture silencieuse, en groupe, en famille, décontractée, lieu ressources d'information, d'autoformation, espace de loisirs, d'écoute, visionnage, recherches...) et des espaces ouverts pour un usage libre.

L'offre documentaire devra répondre aux besoins de la population, y compris les personnes qui ne fréquentent pas actuellement la bibliothèque. Une réflexion sur la conquête de nouveaux publics sera nécessaire. Mais d'ores et déjà, les statistiques nationales parlent de 30% de la population « curieuse » et/ou en découverte d'un nouvel établissement, dès la première année de fonctionnement.

Les locaux seront érigés selon les normes d'accessibilité ERP (Établissement Recevant du Public de type S, 5<sup>ème</sup> catégorie).

Enfin, la commune présente la particularité d'être constituée de deux « pôles de vie » bien distincts et éloignés l'un de l'autre : un « centre bourg », centre historique de la commune, et le quartier de « la cité » né et modelé autour de la construction de la Verrerie (habitations, écoles...). Un **transport en navette** est organisé dans la ville par le CCAS, un rapprochement avec ce service permettra aux publics éloignés de se rendre à la bibliothèque afin qu'ils puissent fréquenter l'établissement de manière autonome. Le public qui n'est pas motorisé doit avoir la possibilité de fréquenter l'établissement culturel. Un calendrier des navettes de liaison sera mis en place et adapté aux demandes de la population. Il pourra être révisé selon les périodes de fréquentation. Cet outil permettra également des actions « hors les murs » de la Médiathèque en facilitant le transport de matériel et livres nécessaires à ce genre de manifestation. La Médiathèque réfléchira également à **rendre accessibles les lieux et les documents aux personnes souffrant de déficiences momentanées ou définitives** (portage à domicile...) où là encore une collaboration avec les services du CCAS peut se révéler tout à fait intéressante.

### Un lieu accueillant pour tous

Des espaces adaptés aux différents publics et confortables permettront la consultation sur place de l'ensemble des ressources. La Médiathèque privilégiera le **confort et la qualité de circulation dans les espaces**, elle développera l'image d'un **lieu convivial et accueillant**, par les matériaux utilisés, le mobilier et par la mise en valeur des collections.

## Un lieu de socialisation

La Médiathèque proposera des espaces chaleureux, où le public pourra se retrouver et participer à des activités d'échanges visant à **créer du lien social** (ateliers, clubs de lecture, lecture...). Les notions de confort, d'accueil et de convivialité seront au cœur de la conception des espaces. Des **services pratiques** seront également intégrés en son sein : machine à café, fontaine à eau, photocopieuse ou scanner en libre accès...

## Un bâtiment en lien avec les attentes de la population

Le bâtiment et son organisation inciteront le public à entrer : la bibliothèque doit inviter toute la population. Chaque élément sera pensé de façon à ce que tout un **chacun s'y sente à l'aise**, quels que soient son milieu social et son niveau d'étude : enfants, familles, personnes âgées, public handicapé, étudiants, adultes actifs ... Et l'ambiance, créée à l'intérieur, par le choix des matériaux, du mobilier, de l'éclairage, signifiera aux publics la bienvenue, les mettra à l'aise et favorisera leur appropriation des lieux.

## Un lieu qui présente une offre contemporaine, multi-supports, physiques et numériques

Les ressources en ligne constituent une offre complémentaire à l'offre de supports « physiques » dans la Médiathèque. Elles obéiront aux mêmes objectifs de politique documentaire et permettront de compléter et d'élargir le nombre et la diversité des documents proposés au public.

L'accès aux collections sera le plus libre possible, avec la consultation sur place de toute ressource documentaire, espace presse, livre, DVD, musique (y compris les abonnements aux ressources numériques). De même, la consultation rapide d'internet sera libre et ouverte à tout fréquentant.

### Des services nombreux et adaptés aux nouveaux usages en bibliothèque.

La fréquentation de la Médiathèque par les usagers répondra aux exigences des lecteurs et s'adaptera à leur mode de vie. Elle sera facile d'accès, d'utilisation et conforme à la déontologie. Elle se positionnera comme lieu ressources et carrefour d'informations et de médiation culturelle.

Les horaires d'ouverture au public seront adaptés à la population active : ouverture fin d'après-midi, samedi matin... Une boîte retour des documents sera installée et rendue accessible 24/24 offrant plus de souplesse aux usagers quant au respect des dates de retour des documents.

Des places de consultation pré-câblées seront installées de façon à pouvoir brancher son propre portable et permettront à chacun de bénéficier de l'accès à internet, au portail numérique, de travailler sur place. La Médiathèque se préoccupe de la fracture numérique.

Un pôle regroupant des postes multimédias permettra la consultation des ressources en ligne et l'accès internet sera disponible dans tous les espaces.

**Le portail de la Médiathèque restera accessible 24 h / 24 h.** Grâce à lui et aux services associés (réservation de document, alerte par mail dans un espace de connexion privé, possibilité de suggestion d'achat, recherche en ligne...) l'interactivité et le participatif avec les usagers seront encouragés (partage des coups de cœur, sélections d'ouvrages...)

Une attention particulière sera portée à l'accueil et au confort des parents ou professionnels de la petite enfance qui fréquentent la Médiathèque avec des enfants en bas âge : espace pour stocker les poussettes, table à langer dans les espaces sanitaires...

**Ce bâtiment répondra ainsi aux multiples usages des lecteurs et aux nouveaux usages culturels.**

## ACTIONS

---

« L'accueil vise à assurer un bien-être, un confort [...]. Il cherche en outre, le cas échéant, à gérer des flux pour que les publics obtiennent bien le service dont ils ont besoin sans les faire attendre trop longtemps. L'accueil se définit ici dans la tension entre la rapidité d'un service performant et l'écoute attentive, entre le fait d'aller vite pour accueillir un maximum de personnes et le fait de prendre son temps pour accueillir chacun. »

*Bibliothécaire, directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise. Cf. Lahary, Dominique*

### Afin d'offrir un accueil optimisé et convivial :

- Renseigner, orienter et accompagner le public dans le ou les espaces appropriés
- Privilégier le contact avec les lecteurs : effectuer si besoin les recherches sur le catalogue en ligne avec lui
- Etre disponible et consacrer du temps aux publics en dehors des temps d'ouverture pour renseigner le public au téléphone, par mail, réserver les documents demandés, réaliser des recherches à la demande de lecteurs et de groupes etc
- Favoriser le travail en équipe qui privilégie le retour d'informations et une communication régulière au sein des membres de l'équipe
- Sensibiliser l'équipe à la qualité de l'accueil de manière générale, à la disponibilité nécessaire pendant les permanences.
- Identifier le personnel pour le public en tant que «personnel de la médiathèque» par un badge, sans prénom, ni nom, mais attestant que l'on fait partie du personnel, disponible aux questions du public

Cet objectif implique la disponibilité du personnel qui devra être en nombre suffisant pour assurer les missions de service public. Il sera également nécessaire en amont de prévoir un temps de formation des bénévoles avec le soutien de la Direction départementale du livre et du multimédia. Une charte des bénévoles sera établie à cette occasion.

Une signalétique claire et adaptée devra permettre aux lecteurs d'identifier et de se repérer facilement dans les différents espaces et rayons de la Médiathèque. De même qu'un plan à l'entrée de la médiathèque indiquant tous les espaces et leur emplacement est indispensable. La signalétique est un métier, il est nécessaire de faire appel à des professionnels ou de l'intégrer à l'appel d'offre global lors du choix de l'architecte en charge du projet.

## MOYENS

---

### 1/ Offrir des collections et des espaces diversifiés

- Présentation des collections en « facing » au maximum et tables de présentation, de manière attrayante, qui ont du sens (sélections thématiques, signalétique en lien avec le thème...)
- Privilégier la courbe et la douceur, des espaces ludiques pour la jeunesse qui invitent à se poser et à consulter sur place
- Offrir des espaces « parents-enfants » où la lecture à voix basse peut être réalisée, offrir un espace pour un temps d'échange familial
- Développer des collections documentaires pour tous les publics, dans les aspects pratiques du quotidien (informatique, langues, guides jardin, maison, travaux manuels, art de vivre, cuisine, santé, quotidien, jeux, enfants)
- Proposer des documents pour les publics « empêchés » (livres lus, romans en gros caractères ...)
- Le mobilier constitue également un élément fondamental de l'aménagement intérieur et de l'atmosphère d'une médiathèque. Elle aura dans son projet tout intérêt à développer sa propre identité et à définir des ambiances.

## 2/ Communiquer

- Communiquer auprès des publics sur l'ensemble des services proposés par la Médiathèque
- Développer une image de service convivial afin de favoriser la venue de publics « éloignés »
- Engager une communication adaptée (dépliant, site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux municipaux...)
- Mener des actions « portes ouvertes » lors de l'inauguration du lieu
- Participer à des évènements communaux

**Le public doit se sentir accueilli et pouvoir ainsi s'approprier le lieu**

## 2-2 Le positionnement de la Médiathèque comme lieu qui favorise l'accueil, l'offre et le développement de la lecture chez les plus jeunes, avec un accent fort pour les 0-3 ans

950 enfants ont moins de 10 ans dans la commune soit un peu plus de 10% de la population.

La future Médiathèque souhaite être à la fois un lieu de ressources et d'animations pour les enfants venant avec leurs parents mais également un lieu offrant des ressources à destination des professionnels de l'enfance : professeurs, éducateurs de jeunes enfants, assistantes maternelles...

Ce positionnement répond à l'importance de mettre en contact le livre avec l'enfant dès son plus jeune âge pour favoriser ultérieurement des pratiques culturelles, l'ouverture à l'écrit et à la socialisation.

### **ACTIONS**

---

#### **À la Médiathèque :**

Des temps d'animation réguliers autour du livre, des comptines, jeux de doigts seront organisés : heure du conte, rencontre autour d'un livre, ...

Expositions thématiques : tous supports (documentaires, romans, DVD, CD, jeux, partitions...)

#### **Hors les murs :**

Dans le cadre des partenariats institués, l'équipe poursuivra ses actions partenariales notamment au sein des équipements de petite enfance : crèche, halte-garderie, Relais Assistants Maternels Parents Enfants (RAMPE). La Médiathèque intervient avec des lectures d'albums, des animations avec des tabliers conte, des tapis de lecture, des contes numériques ...

#### **Un espace dévolu à l'offre des 0-3 ans :**

Créer un espace 0-3 ans répondra aux attentes spécifiques liées à cet âge et aux personnes qui les accompagnent : en terme de contenu mais également en terme de consultation et de mise à disposition de documents.

L'espace de consultation sera agréable et le mobilier adapté : poufs, coussins, éléments de décors pour créer un espace ludique incitant à la consultation sur place et au bien-être des usagers. Des fauteuils pour les adultes accompagnant les plus petits seront également installés. Dans cet espace, une offre documentaire sera disponible : imagiers, albums, livres cartonnés dont le contenu et les pratiques seront adaptés à ce public. Les partenariats déjà mis en place seront pérennisés, développés et enrichis : crèche, relais assistants maternels (RAM), halte-garderie, pôle enfance jeunesse. Des rencontres avec des libraires, des sélections de documents avec les bibliothécaires, de la valorisation de sélections sur le site internet de la Médiathèque... Toute action

volontaire et porteuse de lien social sera instituée. Dans cette idée, des réunions d'information, des rencontres avec des illustrateurs, des auteurs, des musiciens, des conférences sur des thèmes en lien avec l'enfance seront organisées conjointement avec les partenaires et proposées dans l'espace « auditorium ».

La Médiathèque accueillera les assistants maternels en dehors des horaires d'ouverture afin que ce public puisse bénéficier d'un temps d'accueil particulier, au calme, sécurisant, adapté à l'âge des enfants. Elle pourra également créer une animation « bébés-lecteurs » où les adultes seront accueillis avec leurs tout-petits le temps d'un moment privilégié.

## MOYENS

### Être un lieu ressources enfance à destination des professionnels

La médiathèque souhaite répondre aux demandes des professionnels de l'enfance de la manière suivante :

- Par son offre documentaire qui sera enrichie de manière significative autour des axes suivants : albums, 1<sup>er</sup> documentaires, albums en langues étrangères
- Par son prêt de matériel d'animation : kamishibais en français et en langue étrangère, pop up, ...
- Par ses facilités de prêt : le prêt de documents à destination des groupes offre des conditions plus souples : prêt de 30 documents, délais de prêt supérieur par rapport au grand public (60 jours) ... Il conviendra de communiquer sur ce service à l'ensemble des écoles de Veauche et autres associations susceptibles d'être intéressées.
- Par les sélections thématiques proposées par les bibliothécaires ou demandées par nos partenaires, ainsi que par la création et le prêt de « valises thématiques » qui contiendront des documents, cd de musique, objets en lien avec des thèmes chers aux tout-petits qui permettront une animation « clé en main » destinés aux professionnels de l'enfance.
- Par le montage de projet de manière régulière, en rotation avec des classes et professeurs des écoles primaires et maternelles. Exemple : poursuivre l'élection de l'album le plus drôle de l'année dans le cadre de l'opération « Drolalire » ; organiser des lectures avec des écoliers, accueillir un auteur...

## 2.3. Elargir le public en positionnant la médiathèque comme un lieu de programmation et de médiation culturelle en et hors les murs

En lien avec ses collections, la médiathèque développe déjà des temps forts autour d'événements culturels nationaux : printemps des poètes, journée du patrimoine ... et souhaite élargir ses propositions dans le cadre du nouvel espace médiathèque.

**Objectif :** Créer une programmation annuelle « les petites découvertes » qui proposerait **de manière régulière** des animations à destination de tous les publics, qui se dérouleraient dans les locaux de la médiathèque, espace auditorium.

### Orientations

La programmation culturelle proposée dans cet espace s'inscrira dans le cadre de la politique culturelle de la commune et offrira des propositions cohérentes et complémentaires avec celles déjà proposées sur la ville, notamment au sein de la salle de spectacles L'escal. Il conviendra de raisonner en « **saison** » afin d'harmoniser les propositions et d'offrir un visage cohérent et construit à la population.

Une communication facilement identifiable, pourra ainsi être mise en place : support adapté, fréquence régulière, possibilité d'attribuer un logo pour le service de lecture publique...

## **ACTIONS**

Développer toutes les formes d'actions culturelles en lien avec les collections :

- Conférence Université pour tous
- Sorties culturelles en lien avec les conférences
- Expositions (thématiques, peinture, photographie ...)
- Concert, en lien avec école de musique ex : samedi matin (espace médiathèque ou espaces communs lecture)
- Projections de films du patrimoine (avec une présentation au préalable si possible) (auditorium)
- Heure du conte
- Récit de voyage
- Quizz culturel
- Lectures thématiques, en auditorium ou hors les murs
- Lecture poétique,
- Rencontre avec des professionnels (métiers, artiste, récit de vie)
- Développer la tradition orale en pérennisant la nuit du conte et en développant un fonds dédié aux contes du monde entier, privilégier les actions avec des conteurs : formation à l'art de conter, accueil en résidence, accueil de conteurs en lien avec des classes ...
- Clubs de lecture, rencontres entre lecteurs, échange des coups de cœur
- Atelier informatique, atelier généalogie (cf archives départementales) ...
- Ateliers découverte numérique

## **MOYENS**

Conforter les partenariats existants :

- avec l'Université Pour Tous de Saint-Etienne pour le programme de conférences
- avec les acteurs de la petite enfance pour mettre en place des actions communes et de plus grande envergure : conférences - rencontres pour les parents, Fête du livre, Poésie en liberté...
- avec l'Association « Réflexes et mémoire » pour l'organisation de « quiz culturel » (quiz littéraire, cinéma ...)
- avec les différents services de la ville : pôle enfance jeunesse, CCAS, organiser des animations autour de la culture et de la lecture
- avec les établissements scolaires de la commune
- nouer de nouveaux partenariats : Festival Curieux Voyageurs (récits de voyage, films documentaires), Archives départementales (ateliers généalogie...), Ecole de musique de Veauche ...
- renforcer les liens avec des associations locales : Amis de Veauche en Forez (association historique locale) ...
- favoriser le travail en réseau : développer des actions de coopération avec des bibliothèques et médiathèques voisines, notamment en termes de mutualisation d'animations
- enclencher une collaboration avec Forez-Est qui réfléchit à la construction de réseaux de bibliothèques, en concertation avec DDLM.

**Travailler en synergie avec les partenaires du territoire dans un esprit de mutualisation**

## 2.4 – Etre un lieu de découverte et d'accès à l'autoformation et aux outils numériques

Positionner la Médiathèque comme une porte d'accès aux ressources numériques, sur site et à distance 24 h / 24 h. C'est le lieu d'ouverture sur le monde !

### **ACTIONS**

- Développer des actions d'animations avec le numérique vers les jeunes et le public adulte
- Proposer des ateliers de création numérique notamment autour de thèmes pertinents pour les habitants. Leur permettre de s'approprier ces outils numériques : liseuses, tablettes, casque à réalité virtuelle, imprimante 3D dans un équipement innovant et attractif
- Faire connaître les ressources numériques auprès des établissements scolaires, des professeurs de collège, de l'EM...

### **MOYENS**

- Ordinateurs en libre-service avec accès internet et ressources numériques
- Planification de formation à destination des publics pour qu'ils s'approprient ces nouveaux outils et puissent utiliser les ressources numériques proposées, de manière autonome (travail sur la fracture numérique)
- Mise à disposition de liseuses et tablettes afin de tester leur utilisation et/ou d'emprunter ces outils
- Élaboration de « sitothèques » (liste de références de sites internet par thème) et bibliographies à publier sur le portail documentaire
- Mise à disposition d'un fonds documentaire en lien tel des guides pratiques autour de l'informatique et du numérique.

## 2.5 – Positionner et développer la médiathèque comme lieu de ressources et d'expressions musicales

### **Privilégier l'expression musicale des élèves de l'Ecole de musique, des associations et des particuliers**

En effet, la ville de Veauce possède de nombreuses associations en lien avec la musique : Ecole de musique, chorales, associations instrumentales (Les Bandas et « Harmonie des verriers »).

### **ACTIONS**

La Médiathèque mettra à disposition de tous (particuliers, groupes musicaux, Ecole de musique), un fonds conséquent de partitions instrumentales (pédagogie et répertoire) proposé par la Direction départementale du livre et du multimédia.

La Maîtrise de la Loire possède, elle aussi, plus de 2 000 partitions vocales pour enfants et adultes, incluses au fonds DDLM, qui pourront être prêtées aux chorales et associations musicales en exemplaires multiples pour certaines.

La Médiathèque fera ainsi office d'interface entre les deux structures (DDLML et les acteurs veauchois de la musique) et réservera les documents demandés auprès du service de lecture publique départemental.

Un nouvel onglet « musique » sera créé sur le site de la Médiathèque avec le déroulé de l'ensemble de l'offre disponible et réservable. Création d'un prêt spécial « Pratique musicale » avec des conditions de prêt favorables à la pratique d'un instrument ou du chant - durée de prêt longue (jusqu'à 1 an)

Un espace de confort ouvert au public, avec fauteuils, pourrait par exemple accueillir un piano numérique. Il serait mis à disposition des personnes qui souhaitent s'exprimer musicalement (déchiffrement de partitions, répétitions, entraînement à jouer en public). Il sera placé à côté des partitions. L'accès au piano sera soumis à l'accord des bibliothécaires en amont. Cela constituerait une animation gratuite, spontanée, permanente dont le public de la Médiathèque pourrait bénéficier. Un créneau horaire peut également être dévolu à ce genre de pratique afin de réunir le public intéressé et susciter des habitudes de fréquentation. <sup>1</sup>

*1. Yamaha fabrique de très jolis pianos numériques droits, laqués blanc ou noir, pour 1 000 euros. Prévoir un casque. Cotisation SACEM de moindre coût car non diffusion publique.*

## MOYENS

---

- Offrir un fonds CD

*« [Le choix de ne pas proposer de CD] nous semble une grave erreur car l'offre musicale en bibliothèque ne saurait se résumer à une borne de téléchargement ou à une ressource en ligne. Si la place du support CD pourrait être amenée à se réduire à moyen terme, sa présence reste pour l'instant la meilleure manière de matérialiser dans nos locaux une offre musicale hybride, c'est à dire mélangeant collections physiques et collections dématérialisées.*

*Renoncer à la musique en bibliothèque reviendrait à l'abandonner aux acteurs du secteur marchand qui n'ont pas le souci de la diversité et de la pérennité des œuvres musicales. Tout n'est pas sur le net et tout n'y est pas visible. Malgré son apparente abondance (plus de 7 à 8 millions de titres annoncés sur des plateformes de streaming), l'offre de musique en ligne reste lacunaire dès lors que l'on sort des musiques de consommation courante.» (Manifeste de l'ACIM)*

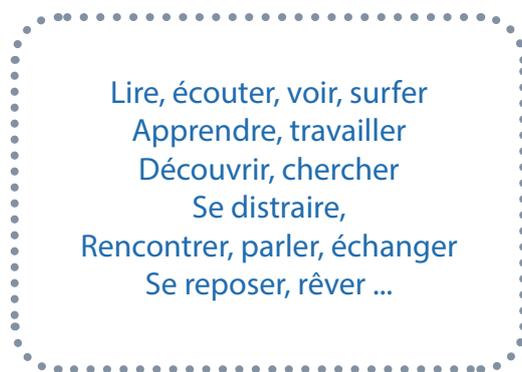
Offrir à la population des collections physiques est nécessaire aujourd'hui pour l'éducation et la culture musicale, pour faire connaître des artistes peu ou pas médiatisés tout en proposant des standards de référence ainsi que des nouveautés. En effet, les lacunes en matière de streaming se situent surtout dans les domaines de la musique classique, du jazz, des musiques du monde et des musiques pour enfants.

Des livres (biographies, guides pratiques) revues et partitions seront également disponibles dans cet espace. Il conviendrait de monter un fonds propre d'environ 3 500 CD pour obtenir à terme une offre globale de 4 500 documents sonores (fonds DDLML compris), soit au moins 1 CD-DVD par habitant. Cette norme est recommandée. Ce fonds serait constitué au fil des trois années d'ouverture du service. Il sera renouvelé régulièrement grâce aux prêts et au partenariat avec la DDLML.

Des membres de l'équipe se formeront aux achats « musique » et au catalogage de ces nouvelles ressources. Une aide financière sera demandée auprès de l'État pour constitution de fonds spécifiques.

## 3. Les espaces

Les espaces devront répondre à l'ensemble des usages, actuellement identifiés, des différents publics en médiathèque afin que chacun puisse :



Dans un lieu individuel et collectif

La distinction entre secteur adultes et jeunesse sera estompée dans la mesure du possible afin de faciliter le croisement entre les publics.

### **Des espaces spécifiques seront ainsi définis :**

#### 3.1 Espace accueil

Inscriptions, renseignements, prêt-retour des documents, présentoirs muraux des nouveautés (livres nouvellement acquis). Un plan synthétique des différentes espaces de la bibliothèque sera implanté à l'entrée de la médiathèque. De même que chaque rayon ou chaque espace spécifique fera l'objet d'une signalétique particulière pour faciliter le repérage rapide du lecteur.

#### 3.2 Espace détente adulte : salle de lecture des périodiques

La lecture des journaux et périodiques est en effet perçue comme un plaisir personnel et un moment de détente. Considéré par le public comme un espace privilégié de convivialité, il conviendra de créer une ambiance «cocooning», calme, cosy, en dehors d'une zone de circulation ; le mobilier sera adapté à cet usage et proposera des chauffeuses et tables adaptées. Des postes de lecture sur tablettes devront également être aménagés (ressources numériques : lecture de la presse et magazines). La lumière naturelle sera également privilégiée pour le confort de lecture. 32 titres seront mis à disposition du public. Un distributeur de boissons peut éventuellement être installé à proximité de cet espace.

#### 3.3 Espace jeunesse

Il comprendra différentes zones adaptées aux différentes pratiques de consultation, de manière cohérente pour la compréhension du public, en effet la parcellisation des espaces jeunesse permet aux enfants de mieux se repérer, de prendre leurs marques et ainsi s'approprier le lieu. Diverses études mettent également en lumière le besoin d'isolement et de sécurité émis par le public jeune en médiathèque, une architecture « en alvéole » serait ainsi à même de répondre à ce besoin et de proposer des espaces adaptés à ce public.

### Un espace dédié aux tout-petits (0-3 ans)

Cet espace devient nécessaire dans les médiathèques car elles accueillent des lecteurs de plus en plus jeunes ; de plus, la production éditoriale propose de nombreux documents adaptés à cette tranche d'âge spécifique : imagiers, comptines, livres cartonnés, animés ... Cet espace ludique accueillera également des animations type « bébés lecteurs » et doit proposer le confort et la sécurité nécessaires à ce type de public. Le mobilier devra notamment offrir de la rondeur et se composer de poufs, tapis, coussins sur les lesquels les tout-petits pourront librement évoluer et consulter des ouvrages avec leurs accompagnants ; ces derniers devront également pouvoir s'installer sur des assises à leur hauteur, accéder au lieu et se déplacer avec du matériel de puériculture type poussettes, maxi cosy ... Il devra être avant tout être isolé et éloigné d'une zone de « passage ». Il doit en effet offrir un cadre reposant, douillet, où il fait bon se retrouver avec ses enfants en bas âge. L'atmosphère devra être chaleureuse et refléter l'univers des lectures enfantines.

### Un espace jeunesse dédié aux 4-8 ans

Cet espace accueillera des adultes et des enfants pour le choix de documents et la lecture sur place (fictions notamment) : contes, albums, 1ers documentaires. Comme l'espace voué aux 0-3 ans, il comportera de nombreuses assises adaptées aux enfants et aux adultes, avec du mobilier adapté (rayonnage bas, bacs à albums, podium, poufs, petits fauteuils, coussins, tapis de lecture, fauteuils pour les adultes accompagnants). Il doit se situer un peu à l'écart des axes de passage et constituer un endroit « cosy » où il fait bon se retrouver, consulter des documents et lire des histoires. Il doit être ludique, attractif et se différencier du reste de la Médiathèque

### Un espace « actualité - découvrir le monde qui m'entoure », pour les 8 – 14 ans

Dédié aux documentaires et à la presse magazine pour les jeunes (12 abonnements jeunesse), avec des espaces de consultation en mode décontracté (pouf pour lire des magazines ..., bacs en facing pour la consultation de documentaires/vie pratique : sport, cuisine, mode animal ...). La place du documentaire ne doit pas être occultée en médiathèque, une présentation dynamique de ces supports est à développer auprès du jeune public.

### Un espace BD jeunesse : (8 – 14 ans)

Secteur très apprécié et consulté par la jeunesse, la lecture sur place est importante dans cet espace qui devra accueillir en nombre et de manière décontractée ce public (poufs, chauffeuses ...).

### Un espace roman 1<sup>ères</sup> lectures, jeunes (6-14 ans)

## 3.4 Espace adultes

**Ce secteur peut être organisé par « pôles »** comme cela se pratique de plus en plus dans certaines médiathèques, afin de constituer des îlots facilement repérables et identifiables par les lecteurs

- **Littérature** : romans en langue française, poésie, théâtre, contes, humour
- **Société et civilisation** : sociologie, philosophie, politique, économie, histoire (dont biographies), civilisations, religion, mythologie

- **Vie quotidienne, loisirs et sciences** : notamment des guides pratiques, psychologie, santé, guides de voyages, sport, vie familiale, soins de la personne, cuisine, jardin, bricolage, jeux, loisirs créatifs, décoration, sciences, techniques
- **Apprentissage, autoformation** : dont langues étrangères (guide, manuels, dictionnaires, accès direct aux ressources numériques en ligne), rédaction CV, documents aides aux concours, culture générale. Au sein de ce pôle, un espace sera consacré aux langues étrangères : guides de conversation, imagiers, romans, magazines, albums jeunesse, livres CD, pôle intergénérationnel, destiné à tous les publics quel que soit leur niveau. Devra se situer dans une zone traversée par l'ensemble des publics : jeunes et adultes.
- **Fonds régional**
  - **Arts et BD, beaux-livres et guides** (photographie, architecture, peinture, dessins, arts du spectacle), biographies en lien, BD adulte. Des tables doivent se situer à proximité afin de permettre la consultation sur place de beaux-livres, souvent lourds à manipuler.
  - **Image et son, cinéma et musique** seront réunis : CD, livres, biographies en lien, beaux-livres, DVD, partitions de musique, partitions pour chœurs, une zone d'écoute et de visionnage sera aménagée (chauffeuse avec casque relié). Espace confortable, sonorisé pour diffuser et faire découvrir des musiques, à relier avec le pôle « arts et BD ».
  - **Parentalité** : guide parents-enfants, fonds également destiné aux professionnels autour du développement de l'enfant et des activités à faire en famille, en collectivité, psychologie, jeux, travail manuel, magazines ... Cet espace pourrait être implanté « en passerelle » avec le secteur destiné à la jeunesse.
  - **Découvrir autrement** : rayon intergénérationnel visant à proposer des documents face aux situations de handicap notamment : documentaires en lien, livres en gros caractères, des livres adaptés pour les enfants souffrant de « DYS », des livres audio ... ce fonds fera l'objet d'une demande de subvention particulière.

Une part importante du fonds sera consacrée aux documentaires (40 % du fonds adulte, 30 % du fonds jeunesse)

## Présentation des collections

La valorisation des documents sera privilégiée (facing, présentoirs muraux, tables). Les collections seront présentées de manière attrayante. Des tables thématiques avec l'actualité de la Médiathèque et des propositions de découverte seront renouvelées régulièrement. Une ambiance chaleureuse et conviviale devra imprégner l'ensemble des espaces, mariée à la politique de l'accueil.

## 3.5 - Pôle numérique

Des ordinateurs connectés seront proposées au public avec les ressources en ligne disponibles et gratuites. Des formations et des accompagnements spécifiques seront programmés. Des espaces de travail disséminés dans les différents espaces, avec des tables pré-cablées permettront également au public de travailler librement avec leur propre équipement informatique.

## 3.6 – Atelier, salle de réunion et formation

Cet espace sera destiné à accueillir des groupes d'adultes ou d'enfants, lors notamment d'ateliers en petit nombre : atelier d'écriture, atelier artistique avec un auteur ou un bibliothécaire, carnet de voyage, mais également tous les ateliers d'initiation à l'informatique (apprentissage de l'accès au numérique, atelier généalogie ... ). L'espace pourra également servir de salle de réunion aux équipes en dehors des heures d'ouverture au public. Cet espace peut éventuellement être aménagé de manière transparente, avec des cloisons mobiles, qui permettrait également la création d'un espace « expositions » en ces lieux.

## 3.7- Auditorium de petite capacité

Un lieu dédié à l'accueil de professionnels, notamment des conférenciers, des auteurs jeunesse, des conteurs, des lectures à thème (nuits de la lecture, Printemps des poètes, journée de la femme ...), projection de films ... Cet espace peut également être modulable et s'adapter à une lecture d'albums pour une classe d'école, une heure du conte traditionnelle avec un bibliothécaire, à un accueil d'auteurs avec séances de dédicaces ... Les fauteuils dans ce cas doivent être rétractables pour permettre une véritable **modularité de l'espace**.

Il est particulièrement intéressant de disposer d'un tel espace adaptable notamment au cours des prochaines années car personne ne sait comment les missions des médiathèques vont évoluer, notamment la place du numérique (ex : animation découverte 3 D, nécessite des équipements et de la place pour se mouvoir ...). La polyvalence des lieux et la mobilité du mobilier permettent ainsi une meilleure adaptation aux évolutions des pratiques à venir.

## 3.8 - Espace expositions

Cet espace devra être vu du public, et sécurisé. Il doit permettre la déambulation, et disposer de vitrines murales, de cimaises pour accrocher les différents supports d'exposition. Il pourra éventuellement être intégré dans l'espace « atelier » ou dans la « salle d'animations ».

## 3.9 – Espaces internes

Composé entre 10 % et 15 % de la surface totale, ils seront destinés à recevoir les bureaux, la réserve, espace de détente, zones de stockage de matériel, local serveur informatique, local ménage ...

# 4. Les perspectives de fonctionnement du service

## 4.1 Les horaires d'ouverture

L'objectif d'ouverture au public : **22 heures environ hebdomadaire**

## 4.2 La politique tarifaire

**La gratuité** - préconisée par le Département - sera conservée à l'attention de l'ensemble des habitants de Veauce. Elle sera élargie aux enseignants de la commune, aux professionnels de l'enfance qui évoluent en lien avec les structures de la commune et aux personnes exerçant une activité salariée ou indépendante sur la commune.

Les habitants extérieurs régleront une cotisation annuelle et familiale. Dans le cadre de la réflexion autour d'une mise en réseau « Forez-Est », cette donnée pourrait faire l'objet d'une étude.

## 4.3 Les modalités de prêt

Le prêt sera étendu au niveau du nombre de documents à l'emprunt : 10 documents par personne, plus 4 DVD par famille et 4 CD par personne, pour une durée de 3 semaines.

## 4.4 Le budget

Le projet d'établissement pour les cinq prochaines années vise à terme un budget acquisitions tous supports (dont presse et périodiques) de **3 € par habitant et par an**.

La ligne budgétaire allouée à l'action culturelle sera renforcée dans le cadre des nouvelles propositions culturelles.

## 4.5 Les moyens humains

L'accroissement attendu de la fréquentation ainsi que les nouvelles missions et objectifs définis demanderont d'étoffer l'équipe. Les profils en lien avec les missions tournées vers le numérique seront recherchés.

Selon les préconisations définies par la charte qualité des bibliothèques : 3 postes de catégorie C pourraient être créés. Cela correspond à une ville moyenne de 8 954 habitants : 2 B (1 par tranche de 5 000 habitants) et 4 C (1 par tranche de 2 000 habitants).

La municipalité fera le choix de l'organisation et procèdera aux recrutements nécessaires pour assurer le service public.

Avant l'ouverture au public du nouvel équipement, l'équipe devra être formée aux nouveaux supports. Un plan de formation portant sur la maîtrise des outils numériques et sur les missions « musicales » sera mis en place à destination de l'ensemble des agents.

## 4.6 L'évaluation

Des études statistiques de fréquentation seront réalisées avec tableaux de bords comparatifs, analyses par genres et supports, par tranches d'âges et catégories socio-professionnelles (CSP). Une enquête qualité visant à connaître la satisfaction du public sera élaborée ainsi qu'une enquête plus large auprès de la population qui ne fréquente pas la Médiathèque. Il conviendra de rester attentif à cette fréquentation notamment lors de la première année d'activité de la structure.

## 4.7 La Politique documentaire

Le schéma directeur du développement des collections 2020-2025 prendra en compte les recommandations de l'Etat et visera à offrir à la population un ratio de 2 à 3 documents livres et 1 CD/DVD par habitant. La Médiathèque de Veauche compterait donc 26 862 documents livres (hypothèse haute ou 17 908 hypothèse basse), 4 500 CD et 4 500 DVD en offre globale.

### Offre documentaire : volume des collections (tous supports)

FONDS DOCUMENTAIRES	ACTUELLEMENT	À TERME	RECOMMANDATIONS DDLM VERSION MÉDIANE (2,5 DOC/HAB.) ET 0,5 CD/DVD / HAB.	AJOUTS DDLM
Livres adultes	10 250	10 500	11 200	700 à 1 000
Livres jeunesse	7 700	9 000	11 200	1 000 à 2 200
Total livres	17 950	19 500	22 400	1 700 à 3 200
CD		3 500	4 500	1 000
DVD	150	4 500	4 500	1 500 / an sur les 3 premières années
Total CD-DVD	150	9 000	9 000	
Total documents	18 100	27 500	31 400	De 2 700 à 4 200 soit environ 3 900 de fonds à renouveler
Périodiques	42 titres	46 titres (1 pour 200 hab.)		
Ressources numériques	Fournies DDLM	Fournies DDLM		

Le fonds de CD sera à créer en totalité sur les 3 prochaines années. Le fonds DVD sera à étoffer de manière très importante. La DDLM apportera la complétude nécessaire pour ces fonds.

La Médiathèque de Veauche sollicitera l'aide de l'Etat pour constitution de fonds spécifiques : DVD, CD, livres-lus, gros caractères.

### Quelle politique documentaire ?

*« Il faut aller à la bibliothèque, non pas celle où il y a beaucoup de livres, mais celle où les livres sont choisis ». Erasme*

Les acquisitions de documents s'établissent dans un respect déontologique et réglementaire de l'offre documentaire et s'appuient sur les valeurs suivantes :

- encyclopédisme, diversité, universalité, pluralisme
- qualité, rigueur, fiabilité et actualisation des informations

Sont exclus des acquisitions les ouvrages incitant à la discrimination et à la haine raciale, ou faisant l'apologie des sectes, de la violence et du terrorisme, ainsi que les ouvrages pornographiques, c'est-à-dire qui blessent ouvertement et gratuitement la pudeur et/ou qui exposent une vision dégradante de la personne humaine.

## Niveaux d'acquisition

La médiathèque acquiert des documents jusqu'au niveau 3, dans une limite tarifaire de 60 € par document. La majorité des documents achetés se concentrent sur les niveaux 1 et 2 (niveau 1 : information élémentaire, notions de base, tout public ; niveau 2 : vulgarisation de bon niveau, documentation plus élaborée). Les romans répondent également à une sélection en termes de diversité et de niveaux de lecture. La lecture plaisir sera valorisée et le fonds devra être attractif pour la population.

## Charte documentaire

Une charte documentaire sera mise en place pour chaque secteur de collection : choix des techniciens validés par la municipalité. Exemple : quels types d'ouvrages ou de documents acquérir en histoire ? Faut-il des ouvrages sur la vie locale ? Les ouvrages antérieurs aux années 2000 ont-ils leur place dans les collections ? Quelle ligne budgétaire pour cette thématique ?

L'équipe se fixe en général des priorités d'acquisition en fonction des animations qu'elle propose, des événements culturels, de l'actualité, de l'état des fonds existants et des demandes des partenaires.

## Prise en compte des demandes du public

La Médiathèque répond en général positivement aux suggestions d'achat des lecteurs si celles-ci s'inscrivent dans le cadre de la politique documentaire : des réponses positives dans le respect du budget alloué au secteur de collection et correspondant à un équilibre des fonds.

Elle répond négativement si le sujet, par exemple pour les documentaires, est déjà largement présent dans les collections. L'utilisateur sera alors orienté vers les ouvrages en présence.

Les demandes spécifiques sont également adressées à la DDLM qui peut détenir les documents demandés. Un système de navettes permet alors d'obtenir le document en question. De même, si l'ouvrage attendu est « trop pointu », la demande ne sera pas satisfaite ou l'utilisateur sera orienté vers une autre structure documentaire.

## Les exemplaires multiples

Les demandes qui se concentrent sur certains titres sont achetées en plus grand nombre, dans la limite de 3 exemplaires. Dès qu'un document fait l'objet de 6 réservations simultanées, il est automatiquement recommandé, toujours dans la limite de 3 exemplaires.

La Médiathèque souhaite ainsi être réactive, à l'écoute, tout en proposant des titres plus confidentiels, moins médiatisés. C'est tout l'intérêt d'une politique documentaire !

## Les dons

Les livres proposés en don sont acceptés s'ils répondent aux critères suivants : entrant dans la politique documentaire, en parfait état, ne constituant pas de doublon, de parution récente. Aucun DVD en don n'est accepté en raison des droits de prêt et de consultation. Pour les CD et partitions, le don est admis.

En cas de don ou legs conséquent par un organisme ou une entreprise, il conviendra d'établir une convention entre l'organisme et la Médiathèque qui précise les modalités de mise en circulation du don ou legs : correspondance avec la politique documentaire, hors doublon, en parfait état, de parution récente et au contenu actualisé.

## Le désherbage

Les bibliothèques municipales n'ayant pas de mission de conservation, le « désherbage » ou mise à jour des collections est une obligation. L'objectif est de renouveler en permanence les collections et de ne pas encombrer les rayons et bacs qui ne doivent pas être remplis à plus de trois quart de leur capacité.

L'ensemble des dispositions en matière d'élimination des livres usagés ou périmés a été voté par le Conseil municipal du 09/07/2013.

# Conclusion

---

Par ce projet de médiathèque, la municipalité affirme clairement sa volonté d'ouvrir la lecture au plus grand nombre. Outre son aménagement intérieur qui répondra à la diversité des usages en matière de lecture publique, ce nouvel équipement favorisera le lien social et proposera des actions culturelles à destination de tous les publics, avec une synergie amplifiée avec les acteurs scolaires, culturels et associatifs présents sur le territoire.

Son implantation sur un lieu déjà largement fréquenté et présentant les infrastructures nécessaires au développement d'une telle structure participera à la dynamisation du secteur. Construite dans le cadre d'une démarche en faveur du développement durable, cette médiathèque « nouvelle génération » valorisera également le centre-bourg.

Véritable « 3<sup>ème</sup> lieu », ce nouvel équipement offrira ainsi un lieu de découverte, d'apprentissage, de loisir et de détente en phase avec les attentes du public. Un lieu de vie ouvert à tous, pour une lecture pour tous.